



**BARREAU
D'ANGERS**

Avocats

DEMANDE D'ADMISSION A LA PRESTATION DE SERMENT

ET

DEMANDE D'INSCRIPTION AU BARREAU D'ANGERS

(1^{ère} inscription)

☞ Merci de déposer votre demande d'inscription (accompagnée des documents numérisés) sur le portail Barôtech <https://portail.barotech.fr/> et sélectionner « *s'inscrire* ».

☞ Merci d'envoyer en parallèle votre dossier papier à l'Ordre des Avocats du Barreau d'Angers **par courrier** à l'adresse suivante :

*Maison de l'Avocat
4 Avenue Pasteur
BP 43079
49017 Angers Cedex 2*

☞ **Le dossier ne sera enregistré qu'à réception de la totalité des pièces.**

PIECES REMISE A L'APPUI DE LA DEMANDE

- Demande formulée par écrit à Monsieur le Bâtonnier sollicitant votre inscription au Barreau d'Angers, mentionnant votre domiciliation professionnelle et la date du début d'exercice,
- Demande formulée par écrit à Monsieur le Bâtonnier sollicitant votre admission à la prestation de serment devant la Cour d'Appel d'Angers,
- Joindre le contrat de collaboration (libérale ou salariée), ou la convention d'occupation de locaux, ou le bail professionnel,
- 2 attestations de moralité de tiers (hors famille),
- Attestation sur l'honneur à remplir impérativement (ci-dessous),
- Pièce d'identité,
- Diplôme ou attestation de réussite Master – Maîtrise – Doctorat,
- Attestation C.A.P.A.,
- Casier judiciaire B3 de moins de 3 mois (Casier judiciaire national – 107 rue du Landreau – 44079 Nantes Cedex 1),
- C.V.
- 1 photographie d'identité de moins de 6 mois au format CNI.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Demeurant

.....

.....

Déclare sur l'honneur :

1. N'avoir pas fait l'objet :

- de condamnation pénale ou de poursuites judiciaires pour des agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs,
- de sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation en raison de faits de même nature,
- de faillite personnelle ou d'une autre interdiction,
- d'une mesure de tutelle ou d'administration légale.

2. Ne pas avoir déposé de dossier dans un autre Barreau ou avoir fait l'objet d'une décision de rejet d'inscription.

M'engage à aviser sans délai le Bâtonnier de toute éventuelle procédure engagée à mon encontre.

Fait à

Le

Signature